

COMMUNIQUÉ

Après l'érosion, la submersion côtière de la MRC de Rimouski-Neigette sous analyse 55 KM DE CÔTE SERONT ÉTUDIÉS DE SAINT-FABIEN À RIMOUSKI

Rimouski, le 15 mars 2021 – Les membres du conseil de la MRC ont confirmé, cette semaine, leur engagement financier dans un projet de cartographie des zones à risque de submersion côtière dans un contexte de changements climatiques. Les élus ont accordé un contrat au Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières (LDGIZC) de l'UQAR. Il s'agit d'un projet global de trois ans, évalué à plus de 235 000 \$.

Si l'érosion est mesurée et cartographiée depuis plusieurs années, la submersion n'en est pas moins un aléa qui a affecté les côtes à plusieurs reprises dans la MRC (2005, 2010, 2016). En effet, environ 60 % des côtes de la MRC de Rimouski-Neigette, soit plus de 55 km, sont potentiellement vulnérables à la submersion côtière. Plus de 30 % de la population de la MRC, soit 17 355 habitants, réside dans la zone côtière, où se retrouvent également des commerces, des institutions, des infrastructures publiques et des établissements touristiques.

« Afin de mieux prévoir sa planification et son développement futurs, la MRC souhaite tenir compte des différentes contraintes naturelles pouvant avoir un impact sur la révision de son schéma d'aménagement et de développement, afin de prendre de grandes orientations pour agir en amont et favoriser un développement durable du territoire », explique le préfet de la MRC, Francis St-Pierre.

Profiter de l'expertise de l'UQAR

La proximité de l'expertise scientifique de pointe du LDGIZC de l'UQAR favorise une collaboration naturelle entre les deux organisations et la formation de personnel hautement qualifié, sur le territoire, par la réalisation d'un projet de maîtrise en géographie à l'UQAR.

La supervision et la direction scientifique seront assurées par les professeurs Pascal Bernatchez et David Didier de l'UQAR. Selon le professeur Didier : « Dans un contexte de changements climatiques, le niveau de la mer en augmentation accélérée accentuera fort probablement l'intensité des niveaux d'eau sur la côte au cours des cinquante prochaines années. Cette problématique s'additionne déjà aux impacts des tempêtes de plus en plus importantes. Dans un contexte de réduction du couvert de glace, la protection naturelle du littoral contre ces tempêtes s'atténue avec le temps, exposant les infrastructures sur une plus grande période. L'aléa de submersion côtière représente donc une problématique importante autant pour le développement du territoire que sur le plan de la sécurité civile ».

À titre d'exemple, selon une étude publiée en 2015 qui évalue les impacts économiques de l'érosion côtière dans l'est du Québec, c'est dans la MRC de Rimouski-Neigette que l'on retrouve le plus grand nombre de bâtiments exposés (527) ainsi que la valeur des pertes la plus élevée (96 M\$). Selon les données du ministère de la Sécurité publique, les dommages en biens et en dépenses d'urgence s'élevaient à 862 344 \$ dans la MRC de Rimouski-Neigette à la suite des sinistres survenus en décembre 2010 et en janvier 2011 (grandes marées).

Ce projet est rendu possible grâce aux partenaires financiers suivants : le Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la MRC de Rimouski-Neigette, le LDGIZC de l'UQAR, le Parc national du Bic et le député de Rimouski, Harold Lebel. Un comité de suivi du projet sera par la suite formé.